

MERCREDIS POPULAIRES

D'AULNAY-SOUS-BOIS

Une organisation de l'Entente Cycliste d'Aulnay

Lieu des réunions : Vélodrome d'Aulnay-Sous-Bois, 137 rue Maximilien Robespierre, Aulnay-Sous-Bois

Dates des réunions : 19 mars, 9 avril, 14 mai, 4 juin, 2 juillet, 10 septembre, 1^{er} octobre

But des réunions : Promouvoir la pratique de la piste auprès des écoles de cyclisme

Programme des réunions : A chaque réunion, un panachage des épreuves suivantes sera organisé individuellement ou en omnium par catégorie d'âge : vitesse, course aux points, scratch, élimination, start-sprint, sprint aux points, 200m départ lancé, 200m départ arrêté. Le programme de la réunion sera défini suivant le nombre de présents à chaque réunion. En cas de mauvais temps, la décision d'annuler la réunion ou de changer les épreuves sera prise sur place.

Catégories d'âge : Prélucenciés, Poussins 1, Poussins 2, Pupilles 1, Pupilles 2, Benjamins 1 et Benjamins 2

Types de vélos : les VTT seront autorisés pour les catégories Prélucenciés et Poussins. Les pédales automatiques ou les cale-pieds sont obligatoires pour les Pupilles et Benjamins et fortement conseillés pour les autres catégories. Le développement maxi sera de 5.60m

Sécurité : les gants sont obligatoires. Le casque doit être mis correctement et protéger le visage. Les dépassements ne se font pas sur la côte d'azur.

Inscriptions : A faire parvenir à BRANCHEREAU Jean-Michel, 55 allée de la sente d'amour, 93290 Tremblay-en-France, au plus tard le 14 mars (nom, prénom, année de naissance, club et n° de licence). Possibilité de s'inscrire en cours de saison.

Droit d'inscription : 10€ à l'ordre de l'EC Aulnay, par coureur pour l'année

Engagement : sur le site CicleWeb de la FFC

Classement : à l'issue de chaque réunion, un nombre de points sera attribué de la façon suivante : 1^{er} : 20 pts, 2^{em} : 17 pts, 3^{em} : 14 pts, 4^{em} : 11 pts, 5^{em} : 9 pts, 6^{em} : 7 pts, 8^{em} : 5 pts, 8^{em} 3 pts, 9^{em} : 2 pts et 1 pt à tous les participants. Pour participer au classement général, il faudra avoir participé à plus de la moitié des organisations. En cas d'égalité, il sera pris en compte en 1^{er}, le nombre de présence, puis le nombre de meilleures places. Les Mercredis Populaires ne comptent pas pour la qualification aux Challenge du CIF.

Récompenses : A chaque réunion, le 1^{er} de chaque catégorie d'âge aura un bouquet et pour le classement général, les 3 premiers de chaque catégorie d'âge seront récompensés.